



VACANCES EDEN
SÉJOURS
ADAPTÉS POUR TOUS
AUTOMNE - HIVER 2022



CATALOGUE SÉJOURS



L'accès aux séjours AU PLUS GRAND NOMBRE

*Je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.
Pour cette saison automne - hiver 2022-2023, Vacances
Eden proposera des séjours cet automne et des séjours de 8 et
11 jours cet hiver.*

*Tous nos séjours sont constitués de petits effectifs (entre 2 et
7 vacanciers) et se déroulent dans des hébergements confortables, chaleureux
et conviviaux sélectionnés avec soin.*

*L'intégralité de nos séjours se déroulent en région Rhône Alpes et à proximité
pour garantir un temps de trajet raisonnable pour le bien-être de nos vacan-
ciers.*

*Nous pouvons également créer un séjour sur mesure à partir de deux vacanciers
minimum.*

*Notre équipe reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous
aider au mieux dans le choix du séjour.*

À bientôt !

L'équipe de Vacances Eden



Nos points forts

▼ Un organisme à taille humaine permettant le suivi du vacancier en relations avec la famille et/ou l'établissement de la réservation à l'après séjour.

▼ Un grand choix de séjour pour les personnes de plus faible autonomie.

▼ Des séjours adaptés avec de petits effectifs de 2 à 7

vacanciers maximum dans un cadre familial permettant une vraie coupure avec le quotidien et la collectivité.

▼ Des hébergements familiaux (gîte, maison ou chalet) confortables et chaleureux adaptés aux vacanciers.

Comment s'inscrire	P.4 à P.5
À savoir	P.6 à P.7
Les séjours automne 2022	P.8 à P.9
Les séjours 8 jours hiver 2022	P.10 à P.18
Les séjours 11 jours hiver 2022	P.19 à P.20
Fiche séjour sur mesure	P.21
Conditions générales	P.22 à P.23

COMPRENDRE NOTRE CATALOGUE



Vacanciers



Accueil couple



Mini bus



Escaliers



Encadrants



Adapté aux personnes vieillissantes

Plain-pied

Vacances Eden

1746 Route des Frasses - 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

06 34 27 18 02

infos@vacanceseden.fr

www.vacanceseden.fr

Crédits photos : V. Thiébaud - Studio Yvon Châtel S. Cochard - J.M Gouédard - Y. Perrier - J.F Vuarand Châtel tourisme - P. Brault - N. Peillex - Châtel tourisme - Destination Léman - Antoine Berger - Abbaye d'abondance

Vacances Eden et l'éditeur déclinent toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions pouvant être insérées dans ce document.

EURL - Siren : 877 685 313

Immatriculation Atout France : IM074190017

Garantie financière APST

Responsabilité civile professionnelle HISCOX n° contrat : HSXPM310021182

Agrément vacances adaptées organisées : selon l'ARRETE numéro 20-19 délivré le 11 Février 2020.

Convention ANCV 756985E001P001

- 1- Choisissez un séjour adapté à l'aide de la grille d'autonomie.
- 2- Procédez à la pré-inscription en ligne sur notre site internet.

Confirmation d'inscription

Vous recevez un mail sous 72h pour vous confirmer la réservation. Après validation de votre réservation, vous devez nous faire parvenir, dans un délai de 3 semaines à dater de la confirmation :

- Le dossier d'inscription complété se trouvant dans le mail de confirmation ou à télécharger sur notre site.

L'inscription doit comprendre :

- ✓ 1 photo d'identité récente.
- ✓ La fiche transport.
- ✓ La fiche des soins infirmiers pendant le séjour.
- ✓ Le feuillet santé-médication rempli.
- ✓ Les photocopies des attestations de sécurité sociale, mutuelle, les dernières ordonnances, carte d'invalidité (Les originaux seront à mettre dans la valise avant le départ).
- ✓ La photocopie de la pièce d'identité (La pièce d'identité sera à mettre dans la valise du vacancier).
- ✓ **Le règlement d'un acompte de 30 % du prix du séjour.**
- ✓ **Le règlement intégral de l'assurance choisie.**
- ✓ **Le virement du montant de l'argent de poche alloué au vacancier pour le séjour si vous souhaitez qu'il soit géré par les encadrants.**

Relevé d'Identité Bancaire :

Code Banque 18106 - Code guichet 00040

Numéro de compte : 96761626130 - Clé RIB 80

IBAN (International bank account number)

FR76 1810 6000 4096 7616 2613 080

Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT : AGRIFRPP881

Important : Merci de bien effectuer deux virements distincts :

Un virement pour l'acompte et l'assurance et un virement pour l'argent de poche en précisant bien le nom du vacancier ainsi que son séjour.

Rétractation :

Vous disposez de 7 jours pour vous rétracter à compter de la date de réception de la fiche de réservation. Passé ce délai, la réservation est considérée comme ferme et définitive.

Suivi du dossier

Vous recevrez votre facture dans un délai de 3 semaines à compter de la date de réception de votre dossier complet et de l'acompte.

Vous recevrez votre guide de voyage comprenant les informations du séjour, de départ et de retour, les consignes de départ, la fiche vêtue, 15 jours au plus tard avant le départ.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 45 jours avant le départ. Tout séjour non soldé au plus tard 45 jours avant le départ annule la réservation et l'acompte est perdu.

Prix des Séjours

Les prix de nos séjours comprennent :

- ✓ L'hébergement.
- ✓ L'alimentation.
- ✓ L'encadrement.
- ✓ Les transports (Gratuit depuis Annemasse, Annecy ou Chambéry). Voir le tarif pour les autres villes de départ.
- ✓ Les activités.
- ✓ L'assurance rapatriement.

Les prix de nos séjours ne comprennent pas :

- ✓ Les dépenses à caractère personnel.
- ✓ Les dépenses à caractère médical inhérentes aux vacanciers.
- ✓ L'assurance Annulation Confort ou Multirisque Confort.

Assurances optionnelles

Vacances Eden vous propose en option l'assurance Annulation Confort ou l'assurance Multirisque Confort à souscrire impérativement lors de l'achat du séjour. Ces assurances ont été souscrites auprès d'ASSUREVER contrat n° 14073.

Les garanties sont consultables sur notre site internet : www.vacanceseden.fr/ dans l'onglet infos pratiques > assurances

Il n'est pas nécessaire de souscrire l'assurance Annulation Confort si vous souscrivez l'assurance Multirisque Confort car l'assurance Annulation est comprise dedans.

Prix du voyage par personne	Tarif Assurance Confort Annulation	Tarif Assurance Multirisque Confort	Tarif Assurance Multirisque Confort avec Protection Sanitaire COVID
De 701€ à 1 200€	36 €	57 €	68,40 €
De 1 201€ à 2 000€	50 €	76 €	91,20 €
De 2 001€ à 4 000€	58 €	92 €	110,40 €

L'option protection sanitaire est disponible et permet au vacancier de se faire rembourser son séjour en cas de test positif à La Covid dans les 30 jours qui précèdent le départ. Le montant de l'option correspond à 20 % du tarif de l'assurance Multirisque Confort. L'option est à souscrire en plus de l'assurance Multirisque Confort.

GRILLE D'AUTONOMIE

Degré d'autonomie	Autonomie	Physique	Comportement
Très bonne à bonne autonomie (A)	La personne prend totalement en charge sa vie courante (toilette, gestion du linge) et gère son argent de poche. Elle se repère dans le temps et dans l'espace. Elle s'exprime facilement et émet des choix dans les activités proposées.	Sans problème moteur particulier. Bon marcheur ou marcheur moyen.	Aucun problème de comportement. Personne sociable et dynamique apte à suivre un rythme de séjour soutenu.
Moyenne autonomie (B)	La personne a besoin d'être stimulée et/ou aidée dans les actes de la vie quotidienne (toilette, habillement, activité). Elle s'exprime bien.	Ponctuellement fatigable. Problème moteur légèrement handicapant. Peut monter les escaliers. Effectuer des balades ne nécessitant pas l'aide d'un tiers dans les déplacements.	Comportement stable dans la plupart des cas. Les difficultés sont connues et gérées.
Faible autonomie (C)	La personne a besoin d'être régulièrement accompagnée dans les actes de la vie courante (toilette, habillement, activité).	Fatigable. Problèmes moteurs, nécessitant l'aide d'un tiers ponctuellement dans les déplacements. Elle peut se tenir debout et marcher sur de courte distance.	Comportement ritualisé. Instable dans son mode de relation ne se mettant pas en danger.

Il est important de constituer des groupes homogènes pour le bon déroulement des séjours. Cette grille d'autonomie vous permettra de choisir le séjour adapté au vacancier.

Vous devez également vous assurer que le taux d'encadrement est adapté à la personne que vous souhaitez inscrire.

Vacances Eden se réserve le droit d'annuler une inscription si l'autonomie du vacancier n'est pas adaptée au séjour choisi.

Argent de poche

Vacances Eden recommande une somme d'environ 30 euros par semaine de séjour. Pour les vacanciers qui fument, merci d'adapter la somme.

Rappel : L'argent de poche est à verser en même temps que l'acompte lors de l'inscription, par virement séparé en n'oubliant pas de mentionner le nom du vacancier et le séjour.

Chaque somme dépensée supérieure à 8 € sera justifiée au retour du séjour par une feuille gestion argent de poche accompagnée des justificatifs.

Pour les vacanciers ne gérant pas leur argent de poche, il sera géré par l'encadrant du séjour selon vos recommandations. Les vacanciers plus autonomes pourront aussi s'ils le souhaitent confier leur argent de poche aux responsables de séjours qui le garderont sous leur responsabilité.

Vacances Eden ne pourra être tenu responsable de la perte d'argent qui ne lui aura pas été confié avant le départ.

Transports

L'acheminement vers les lieux de séjours se fait en voiture ou minibus afin de proposer des déplacements privilégiant le bien-être et la sécurité des vacanciers.

Les vacanciers peuvent se rendre directement sur les lieux de séjours s'ils le souhaitent.

Les départs et les retours sur nos séjours se font à partir d'Annemasse, Annecy et Chambéry.

Pour toutes demandes de transport particulières vous pouvez nous contacter.

Le lieu de RDV et les horaires de convocations vous seront communiqués au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

Voici les options de transports possibles :

1. Pré acheminement depuis l'établissement pour les vacanciers (voir selon les conditions propres à chaque séjour).
2. Rendez-vous à Annecy, Annemasse ou Chambéry (Plateforme de rassemblement).
3. Départ et/ou retour depuis une des villes avec supplément (voir grille tarifaire ci-dessus).
4. Rendez-vous à un point de rendez-vous situé sur le trajet menant au lieu de séjour (voir selon la liste des lieux propres à chaque séjour).
5. Rendez-vous directement sur le lieu de séjour.

	Tarif/trajet
Annecy, Annemasse et Chambéry	GRATUIT
Thonon Les bains	30€
Bellegarde, Albertville	40€
Grenoble	55€
Bourg en Bresse, Ambérieu en Bugey	60€
Lyon	70€
Villefranche sur Saône	80€

Organisation du suivi médical

Le questionnaire médical figurant dans le dossier du vacancier doit être rempli très soigneusement et obligatoirement signé par le responsable ainsi que le médecin traitant.

Soins infirmiers :

Nous n'assurons pas le suivi infirmier sur les séjours. Nous vous transmettrons dans le dossier d'inscription une fiche « soins infirmiers » afin que vous preniez vous-mêmes les rendez-vous. Vous pouvez nous contacter pour que nous vous donnions les coordonnées du cabinet infirmier le plus proche.

Traitements médicaux :

Nous demandons aux établissements ou aux familles de préparer les traitements pour la durée du séjour avec le nombre de piluliers pré remplis par le pharmacien car nos encadrants ne sont pas habilités à les préparer eux-mêmes.

Merci de fournir également un pilulier journalier pour les journées de transport (Aller et Retour) et de les mettre si besoin dans une pochette isotherme.

Merci de nous fournir impérativement les nouvelles prescriptions si des changements venaient à avoir lieu après l'inscription.

Diabète : Si le vacancier est diabétique, vous devez impérativement contacter Vacances Eden à la rédaction du document SANTÉ MÉDICAMENT afin de mettre en place le protocole.

La valise

Veillez rassembler toutes les affaires du vacancier en un seul bagage étiqueté comprenant l'identité du vacancier, son établissement et le lieu de séjour. Une valise et un sac à dos uniquement par vacancier.

Les vêtements ainsi que le linge du vacancier doivent être étiquetés ou marqués (uniquement pour les vacanciers ne reconnaissant pas leurs vêtements).

Vous devrez impérativement mettre dans la valise du vacancier :

- ✓ La carte vitale.
- ✓ La pièce d'identité.
- ✓ La carte de mutuelle.
- ✓ La/Les ordonnance(s) originale(s) pour tout traitement, soins infirmiers ou location de matériel médical.
- ✓ L'intégralité du traitement pour toute la durée du séjour, journées de transport comprises (il sera récupéré dès l'arrivée sur le lieu de séjour et mis sous contrôle en lieu sûr).
- ✓ La fiche santé et médicaments intégralement remplie par la personne en charge de remplir les piluliers.
- ✓ La fiche de soins infirmiers durant le séjour si besoin.
- ✓ La fiche trousseau complétée.

Au retour du séjour, une enveloppe sera mise dans la valise du vacancier comprenant tous les documents relatifs au séjour.

NOUVEAU



Détente en automne

8 jours

Activités prévues :

- ▼ 1/2 journée de Détente aux bains de Lavey (Suisse)
- ▼ Un massage relaxant de 30 minutes
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Sortie au restaurant
- ▼ Sauna dans le gîte
- ▼ Découverte des marchés de Châtel et Abondance
- ▼ Balade au lac de Vonnes
- ▼ Activités créatives



Situation et hébergement :

Grand gîte de plain-pied composé d'une grande pièce de vie, de 4 chambres, 2 salles d'eau avec douche, 3 wc, un sauna privatif et une grande terrasse offrant une vue dégagée sur les montagnes.

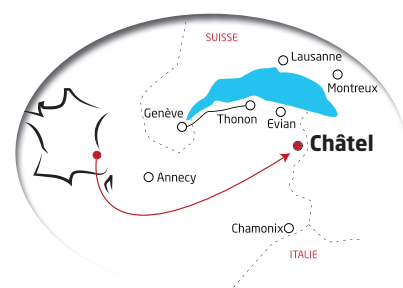
Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Thonon les bains.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

5 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

Vacanciers 5	Encadrement renforcé 3	Autonomie BC
Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus	Gîte plain-pied
Dates du séjour Du samedi 15 octobre au samedi 22 octobre 2022		Tarif du séjour 1359 €



NOUVEAU



Détente et SPA aux couleurs d'automne

Activités prévues :

- ▼ 1/2 journée de Détente aux bains de Lavey (Suisse)
- ▼ Piscine à Châtel
- ▼ Un massage relaxant de 30 minutes
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Sortie au restaurant
- ▼ Sauna dans le gîte
- ▼ Atelier cuisine
- ▼ Découverte des marchés de Châtel et Abondance
- ▼ Balade au lac de Vonnes
- ▼ Activités créatives

Situation et hébergement :

Grand gîte de plain-pied composé d'une grande pièce de vie, de 4 chambres, 2 salles d'eau avec douche, 3 wc, un sauna privatif et une grande terrasse offrant une vue dégagée sur les montagnes.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Thonon-les-bains.

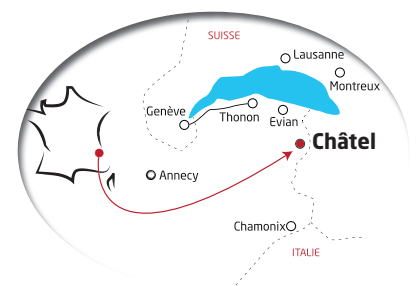
Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

8
jours



Vacanciers 6	Encadrants 2	Autonomie AB
Accueil couple 1	Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus Gîte plain-pied
Dates du séjour Du samedi 22 octobre au samedi 29 octobre 2022		Tarif du séjour 1099 €



NOUVEAU



Découverte de la confiserie des Hautes Vosges



Gîte



Visite du château du Haut Koenigsbourg



Décoration du sapin et réveillon de Noël

L'Alsace et ses marchés de Noël

Activités prévues :

- ▼ Marchés de Noël
- ▼ Visite du Château du Haut Koenigsbourg
- ▼ Découverte de Strasbourg et Colmar
- ▼ Décoration du sapin et réveillon de Noël
- ▼ Découverte de la confiserie des Hautes Vosges
- ▼ Visite de la ferme d'Argentin
- ▼ Découverte de la savonnerie du Val d'Argent
- ▼ Balade dans le parc naturel des Ballons des Vosges
- ▼ Marchés et fêtes locales



8 jours

Situation et hébergement :

Chalet de plain-pied comprenant une pièce de vie avec coin cuisine, coin séjour, coin repas, 4 chambres, 2 salles de bains. Le gîte est situé en pleine nature et dispose d'un terrain de foot et d'un terrain de pétanque.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bourg en Bresse et Besançon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

Vacanciers 7	Encadrants 2	Autonomie A
Accueil couple 1	Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus Gîte plain pied
Dates du séjour Du lundi 19 décembre au lundi 26 décembre 2022		Tarif du séjour 1149 €



Noël avec les chevaux et SPA

Activités prévues :

- ▼ Un moment privilégié à s'occuper d'un poney ou d'un cheval
- ▼ Une demi-journée aux bains thermaux ludiques de Bourbon Lancy
- ▼ Un massage
- ▼ Découverte de la cité médiévale de Bourbon Lancy
- ▼ Décoration du sapin de Noël et réveillon de Noël
- ▼ Balade le long de la voie verte
- ▼ Activités manuelles
- ▼ Découverte des daims
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

Situation et hébergement :

En bordure de pré, au sein d'un paisible hameau situé à environ 3 km de la charmante ville thermale de Bourbon-Lancy et en pleine campagne charollaise, cette ancienne ferme du 19^{ème} siècle entièrement rénovée avec soin est dotée de 4 chambres de plain-pied disposant chacune de sa salle de bains avec wc.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde sur Valserine, Bourg en Bresse et Mâcon. Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



Vacanciers 6	Encadrants 2	Autonomie AB
Accueil couple 1	Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus Gîte plain-pied
Dates du séjour Du lundi 19 décembre au lundi 26 décembre 2022		Tarif du séjour 1149 €





Balade en chiens de traîneaux



Gîte



Lac Nantua



Découverte d'une ferme



Réveillon de Noël

Noël et chiens de traîneaux

Activités prévues :

- ▼ Balade en chiens de traîneaux (selon les conditions d'enneigement)
- ▼ Balade dans la neige
- ▼ Luge
- ▼ Balade au lac de Nantua
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin
- ▼ Atelier cuisine
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales



8 jours

Situation et hébergement :

Situé en pleine nature protégée, dans les montagnes du Jura, sur le plateau du retord - Grand colombier, à proximité de la station des Plans d'Hotonnes, ce grand gîte est constitué d'un grand salon séjour, d'une grande cuisine, de 4 chambres (1 chambre, 1 salle de bains et 1 wc de plain-pied) et de 2 salles de bains.

L'accès aux chambres nécessite d'emprunter un escalier.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon et Bellegarde sur Valserine.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

Vacanciers 6	Encadrants 3	Autonomie BC
Accueil couple 1	Mini bus	1 chambre plain pied
		Escaliers
Dates du séjour Du lundi 19 décembre au lundi 26 décembre 2022		Tarif du séjour 1449 €





Escapade dans le Beaujolais



Activités prévues :

- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin
- ▼ Un après-midi au parc de la tête d'or à la rencontre des animaux
- ▼ Marché de Noël et shopping à Lyon
- ▼ Découverte des crèches d'Oingt
- ▼ Marchés et fêtes locales
- ▼ Une séance de bain nordique au gîte
- ▼ Une journée à Touroparc à la rencontre des animaux
- ▼ Visite de la maison du terroir
- ▼ Activités manuelles

8
jours

Situation et hébergement :

Niché au pied de la célèbre Côte du Py avec son chêne centenaire, au cœur du Beaujolais et du cru Morgon, ce gîte entièrement rénové, est aménagé sur une exploitation viticole familiale. Le gîte se compose d'une pièce de vie avec une cuisine équipée, une grande table pour vos repas, un coin salon, de 3 chambres spacieuses et 3 salles de bains. L'accès aux chambres nécessite d'emprunter un escalier (4 marches). Le gîte dispose également d'un babyfoot et d'un SPA nordique.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde sur Valserine et Bourg en Bresse. Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

5 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

Vacanciers 5	Encadrement renforcé 3	Autonomie BC
Adapté aux pers. vieillissantes		Mini bus
		Escaliers (4 marches)
Dates du séjour Du lundi 19 décembre au lundi 26 décembre 2022		Tarif du séjour 1399 €



NOUVEAU



Noël à la rencontre des animaux

Activités prévues :

- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Un moment privilégié à s'occuper d'un poney
- ▼ Visite du parc des loups
- ▼ Visite d'une fromagerie à la découverte de la fabrication du fromage
- ▼ Activités cuisine
- ▼ Décoration du sapin et réveillon de Noël
- ▼ Balade dans la neige
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales
- ▼ Activités manuelles

8
jours



Situation et hébergement :

Au cœur des Monts du Forez, dans un petit village de moyenne montagne, gîte chaleureux aménagé dans une belle maison en pierres avec vue dégagée sur le paysage verdoyant. Le gîte se compose de 4 chambres (dont 1 de plain-pied) et 2 salles de bains.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon. Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

5 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

Vacanciers 5	Encadrement renforcé 3	Autonomie BC
Accueil couple 1	Mini bus	1 chambre plain-pied
Dates du séjour Du lundi 19 décembre au lundi 26 décembre 2022		Tarif du séjour 1419 €





Nouvel An et chiens de traîneaux

Activités prévues :

- ▼ Balade en chiens de traîneaux (si les conditions d'enneigement le permettent)
- ▼ Balade dans la neige (selon les conditions d'enneigement)
- ▼ Visite du parc des loups
- ▼ Réveillon du Nouvel An
- ▼ Visite d'une fromagerie à la découverte de la fabrication du fromage
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Marchés et animations locales
- ▼ Luge

8
jours



Situation et hébergement :

Au cœur des Monts du Forez, dans un petit village de moyenne montagne, gîte chaleureux aménagé dans une belle maison en pierres avec vue dégagée sur le paysage verdoyant. Le gîte se compose de 4 chambres (dont une de plain-pied) et 2 salles de bains.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon et Bellegarde sur Valserine.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

Vacanciers 6	Encadrants 2	Autonomie AB
Accueil couple 1	Mini bus 	1 chambre plain-pied Escaliers
Dates du séjour Du lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023		Tarif du séjour 1179 €





8
jours

Détente et SPA à la rencontre des chevaux

Activités prévues :

- ▼ Un moment privilégié à s'occuper d'un poney ou d'un cheval
- ▼ Une demi-journée aux bains thermaux ludiques de Bourbon Lancy
- ▼ Un massage
- ▼ Découverte de la cité médiévale de Bourbon Lancy
- ▼ Réveillon du Nouvel an
- ▼ Balade le long de la voie verte
- ▼ Activités manuelles
- ▼ Découverte des daims
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

Situation et hébergement :

En bordure de pré, au sein d'un paisible hameau situé à environ 3 km de la charmante ville thermale de Bourbon-Lancy et en pleine campagne charollaise, cette ancienne ferme du 19ème siècle entièrement rénovée avec soin est dotée de 4 chambres de plain-pied disposant chacune de sa salle de bains avec wc.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde, Bourg en Bresse et Mâcon. Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

Vacanciers 6	Encadrants 2	Autonomie AB
Accueil couple 1	Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus
Dates du séjour Du lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023		Gîte plain-pied
		Tarif du séjour 1149 €



NOUVEAU

Nouvel An à la découverte de l'Alsace

Activités prévues :

- ▼ Marchés de Noël
- ▼ Viste du château du Haut Koenigsbourg
- ▼ Découverte de Strasbourg et Colmar
- ▼ Réveillon du Nouvel An
- ▼ Découverte de la confiserie des Hautes-Vosges
- ▼ Visite de la ferme d'Argentin
- ▼ Découverte de la savonnerie du Val d'Argent
- ▼ Balade dans le parc naturel des Ballons des Vosges
- ▼ Marchés et fêtes locales

Situation et hébergement :

Chalet de plain-pied comprenant une pièce de vie avec coin cuisine, coin séjour, coin repas, 4 chambres, 2 salles de bains. Le gîte est situé en pleine nature et dispose d'un terrain de foot, un terrain de pétanque.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bourg en Bresse et Besançon.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

8 jours



Vacanciers 7	Encadrants 2	Autonomie A
Accueil couple 1	Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus
Dates du séjour Du lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023		Gîte plain-pied Tarif du séjour 1149 €





Nouvel an à la rencontre des lamas

8 jours

Activités prévues :

- ▼ Balade et découverte des lamas
- ▼ Visite de la Bastille en téléphérique à Grenoble
- ▼ Balade avec les ânes
- ▼ Visite d'une chocolaterie et dégustation de chocolats
- ▼ Activités cuisine
- ▼ Réveillon du Nouvel An
- ▼ Balade au lac de Paladru
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales
- ▼ Activités manuelles

Situation et hébergement :

Le gîte « Flavye » est situé sur un coteau dans un village typique de la plaine de la Bièvre en Isère. Le gîte se compose d'un grand salon séjour, d'une cuisine, de 4 chambres (dont 1 de plain-pied, de 2 salles de bains et d'une salle de jeux. L'accès aux chambres et aux différents espaces nécessite d'emprunter un escalier.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon. Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

6 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



Vacanciers 6	Encadrants 3	Autonomie BC
Accueil couple 1	Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus Escaliers 1 chambre de plain-pied
Dates du séjour Du lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023		Tarif du séjour 1399 €



Douceur du sud

Activités prévues :

- ▼ Visite de la ferme aux crocodiles
- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin de Noël
- ▼ Visite des villages de Voguë, Labeaume, Largentière et de Balazuc
- ▼ Marchés de Noël
- ▼ Réveillon du Nouvel An
- ▼ Visite de la Grotte Chauvet
- ▼ Visite d'une ferme pédagogique
- ▼ Découverte de Vallon Pont d'Arc et de son pont
- ▼ Découverte des marchés et fêtes locales

11 jours

Situation et hébergement :

Au sud de l'Ardèche, grande maison de famille, située à 3 kms de Largentière, très joli village médiéval avec son château et ses ruelles pavées. Ce gîte se compose d'une grande pièce de vie, 5 chambres et 2 salles de bains. L'accès au gîte et aux chambres nécessite d'emprunter un escalier.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Grenoble, Valence et Montélimar.

Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.



Vallon Pont d'Arc



La ferme aux crocodiles



Grotte Chauvet



Gîte



Réveillon du Nouvel An

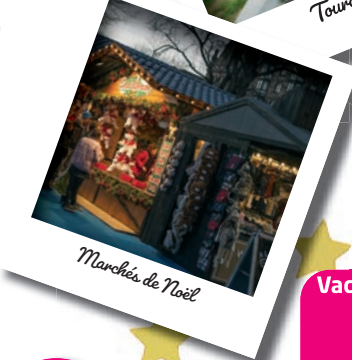


Noël

Vacanciers 7	Encadrants 2	Autonomie A
Accueil couple 2	Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus
		Escaliers
Dates du séjour Du vendredi 23 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023		Tarif du séjour 1639 €



NOUVEAU



Détente dans le Beaujolais

Activités prévues :

- ▼ Une journée à Touroparc à la rencontre des animaux
- ▼ Une demi-journée au SPA (Spa, Sauna, Douche sensorielle, Jets d'eau sur galets...)
- ▼ Réveillon de Noël et décoration du sapin
- ▼ Réveillon du Nouvel an
- ▼ Un après-midi au parc de la tête d'or à la rencontre des animaux
- ▼ Marché de Noël et shopping à Lyon
- ▼ Découverte des crèches d'Oingt
- ▼ Marchés et fêtes locales
- ▼ Visite de la maison du terroir
- ▼ Activités manuelles

11 jours

Situation et hébergement :

Au cœur du Beaujolais dans un domaine viticole chargé d'histoire ce grand gîte de charme est composé d'une grande pièce de vie, de 5 chambres (dont deux chambres au rez-de-chaussée) et 4 salles de bains.

Transport :

Départ sur le lieu de séjour depuis Annecy, Annemasse et Chambéry. Possibilité de récupérer les vacanciers à Lyon, Bellegarde sur Valserine et Bourg en Bresse. Pour 5 vacanciers venant du même établissement ou de la même ville situés à moins d'une heure d'Annecy, nous venons les récupérer directement au sein de l'établissement.

7 vacanciers minimum pour le départ du séjour.

Vacanciers 7	Encadrants 2	Autonomie AB
Accueil couple 2	Adapté aux pers. vieillissantes	Mini bus Escaliers
Dates du séjour Du vendredi 23 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023		Tarif du séjour 1659 €



INSCRIPTION (Établissement ou Famille)	FACTURATION (Famille / Tuteur / Curateur)
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Tél :	Tél :
Mail :	Mail :
Personne à contacter :	Personne à contacter :
Qualité (Famille, éducateur, chef de service) :	Qualité (Famille, éducateur, chef de service) :

Informations vacancier

Entourez la réponse et rayez les mentions inutiles

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Sexe : F / M

Situation Hébergement : Autonomie : A / B / C / D

Séjour Choisi :

Date du séjour :

En Couple sur le séjour : OUI / NON

Si oui, Nom et Prénom de la personne :

Soins Médicaux pendant le séjour : OUI / NON

Si Oui, Merci de préciser les soins :

Appareillage : OUI / NON

Si Oui, merci de préciser :

Capable de monter et descendre un escalier seul(e) : OUI / NON

Se lave seul(e) : OUI / AIDE PONCTUELLE / AIDE CONSTANTE

Mange seul(e) : OUI / AIDE PONCTUELLE / AIDE CONSTANTE

Énurésie : OUI / NON Si Oui, précisez :

Encoprésie : OUI / NON Si Oui, précisez :

Assurances

ANNULATION CONFORT : OUI / NON

MULTIRISQUE CONFORT : OUI / NON

Cette réservation sera confirmée sous 72h en fonction de la disponibilité des séjours. A la réception de la fiche de réservation, vous disposez de 7 jours pour vous rétracter. Au-delà de ce délai, la réservation est considérée comme ferme et définitive. Sous 15 jours ouvrables, vous devez nous retourner le dossier d'inscription complété, l'acompte de 30%, le solde de l'argent de poche et le règlement des assurances choisies.

Extrait du Code du tourisme :

Article R211-3 Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1 L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R 211-2.

Article R211-4 Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au Client les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3° Les prestations de restauration proposées ; 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du Client en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ; 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5 L'information préalable faite au Client engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au Client avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le Client en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
- 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou

du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué au cas de dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuder des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Article R211-13 L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R.211-6 après que la prestation a été fournie.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Inscription et Règlement :

Vous disposez de 7 jours pour vous rétracter dès la réception de la fiche réservation. Passé ce délai, la réservation est considérée comme ferme définitive. Le dossier d'inscription doit être renvoyé sous 2 semaines accompagné de l'acompte de 30 %, de l'argent de poche de l'assurance optionnelle souscrite ou non à régler par virements ou par chèques.

Pour chaque séjour, il est demandé de vous munir de vos papiers d'identité : Carte d'identité, Carte vitale, Carte de mutuelle, Ordonnance(s) médicale(s) originale(s)

Le solde du séjour est à régler au plus tard 45 jours avant le départ. Tout séjour non soldé 45 jours avant le départ annule la réservation et l'acompte est perdu.

Prix

Nos prix comprennent : Les frais de dossier, Le transport aller/retour, l'hébergement, les activités, l'alimentation, l'encadrement, les frais d'organisation, l'assurance responsabilité civile, l'assurance rapatriement.

Nos prix ne comprennent pas : L'assurance annulation confort ou assurance multirisque confort, les transports autres que ceux cités dans le catalogue, l'argent de poche, les frais médicaux et pharmaceutiques

Assurances incluses

- Assurance Rapatriement APRIL INTERNATIONAL
- Assurance responsabilité civile auprès de HISCOX Direct, TSA49007, 60477 Compiègne cedex

Assurances non incluses en option

- Assurance Confort Annulation ou Assurance Multirisque Confort APRIL INTERNATIONAL. Merci de prendre connaissance des conditions générales (cf document Conditions générales et spéciales assurance loisirs confort à consulter sur www.vacanceseden.fr). La franchise, les frais de dossier de 30 euros ainsi que le montant de l'assurance ne sont pas remboursés. La souscription doit impérativement avoir lieu en même temps que l'inscription au séjour. La garantie annulation prend effet dès la souscription au présent contrat et cesse dès le début de la prestation vendue par Vacances Eden

- Vous avez la possibilité de souscrire votre assurance annulation auprès d'une autre compagnie d'assurance si les conditions de prise en charge proposées ne correspondent pas à vos exigences et besoins ou de vous assurer contre les risques non garantis.

- En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage dès que vous en avez connaissance par lettre avec A/R. Pour bénéficier de la garantie «Annulation de Voyage» ou de toutes autres prestations en Assurance du présent contrat, vous devez envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement à APRIL International Voyage Service Gestion Clients, TSA 10778, 92679 COURBEVOIE CEDEX, Tél. : +33 1 73 03 41 01, Fax : +33 1 73 03 41 70, Mail : indemnisation@aprilvoyage.com

Exclusions communes à toutes les garanties

Les exclusions générales du contrat sont les exclusions communes à l'ensemble des prestations d'assistance et garanties d'assurance décrites aux présentes Dispositions Générales. Sont exclus :

- Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires

La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait

- Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité

- Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation, un typhon, un ouragan, un cyclone ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi N 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance)

- Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool

- Tout acte intentionnel de votre part pouvant entraîner la garantie du contrat.

Exclusions spécifiques à la garantie « Annulation de voyage »

- L'annulation provoquée par une personne hospitalisée au moment de la réservation de votre voyage ou de la souscription du contrat ;

- Les interruptions volontaires de grossesse ;

- Les fécondations in vitro et leurs conséquences ;

- Les traitements esthétiques ;

- La maladie nécessitant des traitements psychiques, psy-

chothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses ayant entraîné une hospitalisation inférieure à 4 jours consécutifs au moment de la date d'annulation de votre voyage ;

- Les maladies infectieuses contagieuses en contexte épidémique faisant l'objet d'une mise en quarantaine ou de mesures préventives ou de surveillance spécifique de la part des autorités sanitaires du pays d'origine ;

- L'oubli de vaccination ;

- Les accidents résultant de la pratique des sports suivants : bobsleigh, varappe, skeleton, alpinisme, luge de compétition, tous sports aériens, ainsi que ceux résultant d'une participation ou d'un entraînement à des matchs ou compétitions ;

- La non-présentation, pour quelque cause que ce soit, de documents indispensables au voyage, tels que passeport, visa, titres de transport, carnet de vaccination ;

- Les maladies, accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre la date d'achat de votre voyage et la date de souscription du présent contrat ;

- Les congés payés et les RTT n'ayant pas fait l'objet d'un accord exprès de l'employeur préalablement à la réservation du voyage ;

La garantie «Annulation de voyage» ne couvre pas l'impossibilité de partir liée à l'organisation matérielle du séjour par l'organisateur ou aux conditions d'hébergement ou de sécurité à destination. Les autres exclusions spécifiques aux différentes garanties sont consultables sur notre site internet : www.vacanceseden.fr

Traitements et Frais médicaux

Les traitements médicaux devront être préparés par un pharmacien dans des piluliers (semainiers) couvrant la durée du séjour. Un pilulier journalier devra aussi être préparé pour l'aller et le retour. Les piluliers devront être accompagnés des ordonnances correspondantes précisant la posologie du traitement.

Les frais médicaux ne sont pas pris en charge par Vacances Eden

Argent de Poche

Vacances Eden ne pourra être tenu pour responsable de tout vol ou perte d'argent qui ne lui aura pas été confié par virement ou chèque au moins 1 mois avant le début du séjour. Vacances Eden est tenu de fournir un justificatif de dépense pour toute dépense supérieure ou égale à 8 euros pour les vacanciers non autonome financièrement.

Fiche Trousseau

Une fiche vêtue type sera fournie à titre indicatif. Vacances Eden décline toute responsabilité pour tout vol ou perte de vêtements et d'objets précieux durant le séjour. Tout le linge et les affaires personnelles devront être marqués. Les personnes énurétiques devront apporter les fournitures nécessaires (alèse, couches, draps de rechange). Si l'énurésie n'est pas signalée ou si le matériel nécessaire est absent, la literie souillée et le matériel seront facturés au pratiquant.

Formalités pour les séjours

La carte d'identité est obligatoire pour les excursions en Suisse présente dans un grand nombre de séjours. Pour les séjours ne présentant pas d'excursions à l'étranger, la photocopie de la carte d'identité suffit.

Annulation des prestations par le client

Toute annulation doit être signalée immédiatement par lettre recommandée avec accusé de réception. Le montant du séjour devra être soldé pour pouvoir demander le remboursement. Si l'annulation ne respecte pas les garanties aucun remboursement n'aura lieu. Toute annulation de la part du client sera soumise aux frais suivants :

- Plus de 90 jours avant le départ, montant de l'acompte versé + frais de dossier de 30 euros

- Moins de 90 jours avant le départ : 100 % du montant total du séjour

Modification par l'organisateur

Lorsque, avant le départ, le séjour est modifié par l'organisateur sur les éléments essentiels, le client, sans préjudice des recours en réparations des dommages subis, peut dans un délai de 7 jours après avoir été averti :

- Soit mettre fin à sa réservation dans les conditions prévues au paragraphe « annulation de la part de l'organisateur »

- Soit accepter de participer au voyage modifié. Un avenant sera alors présenté à sa signature précisant les modifications apportées et la révision des prix que celles-ci entraînent. La substitution d'hébergement de catégorie similaire ne peut en aucun cas être considéré comme modification de la part de l'organisateur.

Annulation de la part de l'organisateur

Dans les deux cas ci-dessous, Vacances Eden proposera une solution de remplacement au client dans la mesure du possible. Si celui-ci refuse, l'intégralité de la somme versée sera remboursée sans aucun autre dédommagement

- Annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour la sécurité des voyageurs.

- Annulation si le nombre d'inscrits ne permet pas la réalisation du séjour. Vacances Eden s'engage à prévenir chaque client minimum 3 semaines avant la date de début de séjour

Absence et désistement

En cas d'absence à la date du départ, aucun remboursement ne sera effectué. Vacances Eden ne peut être tenu pour responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage occasionné par un retard de préacheminement aérien, ferroviaire ou terrestre, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers.

Intégration / Interruption

Vacances Eden se réserve le droit de refuser toute demande réservation considérée comme non conforme au degré de handicap compatible avec la vie collective, ou non adaptée aux activités proposées. Toutes informations erronée ou insuffisante, ou tout handicap supérieur à l'accessibilité aux activités entraînera soit une tarification supérieure à celle prévue (encadrement supplémentaire), soit un refus au départ sur simple constatation, soit un renvoi au cours du séjour, soit une hospitalisation si nécessaire sur avis médical, et ce sans pouvoir prétendre à un remboursement même partiel. Vacances Eden se réserve le droit de renvoyer ou de transférer sur un autre séjour tout participant dont le comportement mettrait en danger sa sécurité et celle des autres ou nuirait au bon fonctionnement du séjour. Aucun remboursement ne sera accordé dans ces cas de figure et les frais de transfert resteront à la charge du participant.

Réclamation

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée à Vacances Eden au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de retour, par courrier recommandé avec accusé de réception. Le non-respect de ce délai pourra être susceptible d'affecter le traitement du dossier de réclamation. Le délai de réponse peut varier en fonction de la durée de l'enquête de Vacances Eden auprès des prestataires de services concernés. Les modifications ou interruptions de séjour occasionnées par toutes circonstances, même de force majeure, ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Le règlement de la facture par le client sous-entend l'acceptation des tarifs et des conditions de séjour.

Préacheminement

Annulation et absence : toute annulation d'un préacheminement doit nous être communiquée dès que possible par courrier recommandé. L'annulation ou la non-présentation à un préacheminement entraîne des pénalités. Pénalités dues en cas d'annulation ou d'absence d'après les mêmes conditions qu'en cas d'annulation de séjour.

Retards : En cas de retard, aucune indemnité ne sera accordée.

Annulation du préacheminement pas Vacances Eden : Vacances Eden peut être amené à annuler un préacheminement en cas de force majeure (mauvaises conditions météorologiques, accident routier, état de la route...). Vacances Eden se réserve le droit de refuser l'accès au préacheminement de personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui.

Modalités de réclamation : Toute réclamation relative aux préacheminements doit être adressée par pli recommandé dans un délai de 15 jours après la fin du préacheminement. Aucune réclamation postérieure ne sera prise en compte.

Activités : Toutes les activités programmées seront planifiées à l'avance. Il se peut que selon les conditions météorologiques ou en cas de force majeure que celles-ci soient modifiées ou annulées.

Pour certains séjours, un certificat médical de non contre-indication sera demandé. Une autorisation de sortie du territoire ainsi que la pièce d'identité du responsable légale sont nécessaires pour les excursions et activités se déroulant en Suisse.



La gastronomie



Le patrimoine



Les animaux



VACANCES EDEN

SÉJOURS

ADAPTÉS POUR TOUS

VACANCES EDEN 1746 Route des Frasses - 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
06 34 27 18 02 / infos@vacanceseden.fr / www.vacanceseden.fr